

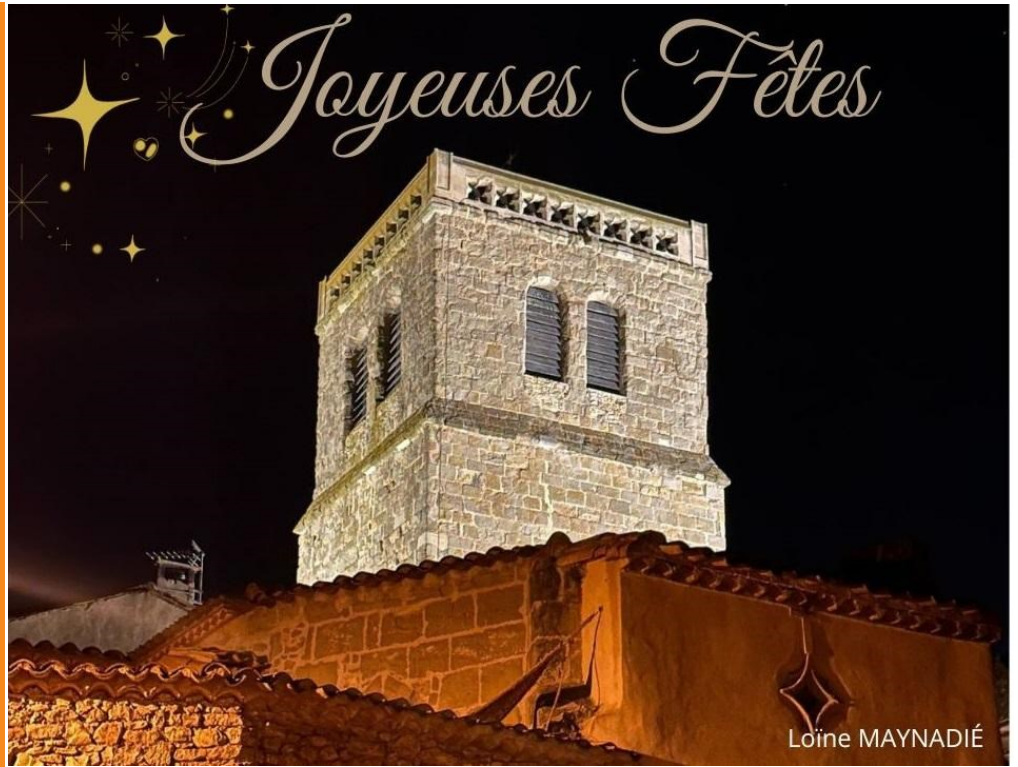
Azille

Info

8

<http://www.mairie-azille.com>
contact@mairie-azille.com
04 68 91 40 08

Directeur de la publication
Le maire



DECEMBRE
2024

Édito

Sommaire

CÔTÉ VILLAGE

Agenda
Féerie de Noël
Théâtre au village
Téléthon

2

CÔTÉ MAIRIE

Délibérations du Conseil Municipal
du 15/10/2024
Distribution des colis de Noël
S'informer sur PanneauPocket

3

A SAVOIR

État Civil
Recensement
Récupération des sapins de
Noël
Noël à la cave coopérative
Utilisation des bornes de recharge
électrique
Nouvelle entreprise à Azille

4

Ne pas rester paralysé par les vents contraires qui auront soufflé tout au long de cette année 2024.

Ne pas se recroqueviller au risque de perdre toute énergie pour aller de l'avant.

Ne pas baisser les bras sous les coups de butoir des actualités sociales, économiques, internationales.

Dans un monde d'incertitudes, nous n'avons qu'un seul choix : relever la tête et lutter chacun avec sa mesure et ses moyens dans l'objectif d'améliorer notre quotidien et celui des autres, sans abîmer plus avant la planète en faisant preuve tout à la fois d'exigence et de respect. La parole et l'action valent mieux que l'invective.

Nous sommes à l'aube d'une nouvelle année. J'aurai l'occasion de vous exposer lors des vœux municipaux le 10 janvier, les projets que l'équipe municipale développe pour les années à venir. Nous espérons que les moyens financiers que nous donnera le prochain budget national nous permettront de les mettre tous en œuvre. A défaut, nous nous adapterons mais ne perdons pas notre ambition pour Azille : l'incertitude nous invite à la prudence mais certainement pas à l'inaction.

L'année à venir nous réserve encore des défis, mais aussi de belles opportunités. Ensemble, nous mettrons donc toute notre énergie pour continuer à bâtir un village toujours plus accueillant et paisible.

Je vous souhaite un joyeux Noël et vous adresse mes meilleurs vœux pour 2025.

Que cette nouvelle année soit synonyme de paix, de prospérité et de santé pour chacun d'entre vous.

Le maire

« Noël n'est pas un jour ni une saison, c'est un état d'esprit »

John Calvin Coolidge



Côté Village

Agenda

- 31 décembre : Réveillon organisé par la MJC
- 10 janvier : Cérémonie des vœux 18h30 au Foyer
- 15 janvier : Permanence Maison France Services de 10h15 à 11h15 à la mairie
- 18 janvier : Loto d'Azille Sports et Loisirs
- 21 janvier : Conseil municipal
- 25 janvier : Sainte Barbe à la mairie à 11h

Féerie de Noël



L'association des Petits écoliers avait convié petits et grands le 8 décembre au foyer municipal pour la féerie de Noël. Cette édition a rencontré un beau succès malgré les conditions météo peu favorables avec une mention spéciale pour la mini ferme installée par Cocotte et Tonton qui a ravi petits et grands et le spectacle de zumba proposé par les enfants.

FÉERIE DE NOËL
DIMANCHE 8 DECEMBRE 2024
DE 10H À 17H30
AZILLE
FOYER MUNICIPAL

Restauration chaude sur place

26 Artisans Créateurs

Visite du père Noël de 16h à 17h
Mini ferme by Cocotte et Tonton
Spectacle ZUMBA by Moove&Smile à 11h
Activités enfants et pleins d'autres surprises....!

Association les petits écoliers d'Azille

Suivez nos actualités sur notre page Association les petits écoliers d'Azille

Théâtre au village



Grand succès pour l'adaptation du Bourgeois Gentilhomme que nous ont proposée les sœurs d'Azille. Le foyer était comble et les spectateurs ravis. La MJC a, quant à elle permis, dans un autre genre théâtral, à la compagnie l'Huître bleue de donner une représentation de sa pièce The new star-lette, parodie déjantée et pleine d'humour de la Star Ac. Bravo aux organisateurs qui ont ainsi offert deux bons moments de détente et de qualité.



Téléthon



Le vide-greniers organisé le 15 décembre par la municipalité et les dons au profit du Téléthon ont permis de récolter 590€.



Délibérations du conseil municipal du 15 octobre 2024

48-2024 : Allocation d'une subvention aux jardins de l'Etang

Le maire expose que l'assemblée a déjà budgété une somme de 801.60€ pour prendre en charge le coût des haies qui doivent être plantées autour des jardins. Pour plus de praticité, le maire propose que la municipalité verse une subvention à l'association du même montant, ce qui lui permettra de gérer en autonomie ce projet.

Délibération prise à l'unanimité

49-2024 : Attribution du fonds de compensation 2024

L'objectif du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) se caractérise par une péréquation des ressources des structures intercommunales et communales des plus favorisées vers celles moins favorisées.

C'est l'EPCI Carcassonne Agglo qui perçoit l'intégralité des fonds du FPIC et qui les redistribue aux communes.

Cette année l'aide financière pour Azille est de 32 254€.

Le maire propose au conseil municipal de porter le FPIC sur les opérations d'investissement de la commune en 2025.

Le maire demande au conseil de garder le mode de répartition dit « de droit commun » et d'approuver le montant attribué à la commune.

Délibération prise à l'unanimité

50-2024 : Permis de louer

Le conseil municipal a délibéré le 9 avril 2024 pour demander à Carcassonne Agglo la délégation de compétence liée à la mise en œuvre et au suivi de l'autorisation préalable de mise en location.

Le conseil communautaire a approuvé la délégation de la compétence par une délibération en date du 26 juin 2024 suivie d'une convention en date du 12 juillet 2024 signée par Carcassonne Agglo et le maire Georges Saliège. La délibération de ce jour précise la date de mise en œuvre sur la commune soit le 1^{er} janvier 2025 et précise le périmètre géographique concerné ainsi que les sanctions applicables en cas de manquement des propriétaires

Le maire demande donc à l'assemblée de voter la délibération et de l'autoriser à signer tout document relatif à l'instauration du dispositif.

Délibération prise à l'unanimité

51-2024 : Proposition de financement du projet de rénovation du foyer

Jean Vangel expose que l'assemblée a déjà voté le principe des travaux de rénovation du foyer. L'architecte a fourni l'avant-projet pour un montant TTC de 1.584 000€. Il s'agit donc de confirmer à ce stade si nous continuons à travailler sur le projet et avec quel financement.

Dans le devis fourni, le photovoltaïque dont le coût est estimé à 143 950€ HT n'est pas subventionnable.

En tablant sur un niveau de subvention de 80% ce qui à cette heure est hautement improbable, il resterait 379 253€ HT à financer sur la partie Travaux.

Sachant par ailleurs que le fonds de compensation de la TVA ne remboursera que 14.85%, il restera à la charge de la commune 68 000€ de TVA non remboursées, soit un total de 447 000€ à charge de la commune.

Nous devons mettre en perspective les dépenses de chauffage. En 2024 les dépenses en gaz sont estimées à 20 000€ alors qu'elles sont estimées à 10 à 12 000€ en 2025 grâce aux mesures prises de diminution du chauffage.

Suite aux échanges le maire propose de l'autoriser :

- à déposer un dossier de demande de subvention répartie comme suit : 40% à l'Etat (DETR), 30% au Département, 10% à la Région. Cette demande sera complétée par une sollicitation des fonds européens.
- à demander un emprunt pour la partie non subventionnable et pour la TVA.

Délibération prise à l'unanimité

L'intégralité du PV est consultable en mairie

Distribution des colis de Noël

Cette année les conseillers municipaux ont distribué tout au long de la matinée du 14 décembre 210 colis qui nous l'espérons, viendront régaler les papilles de 280 personnes. Les azillois résidant en maison de retraite ou famille d'accueil n'ont pas été oubliés.



S'informer sur PanneauPocket

Actuellement il y a 1666 smartphones ou tablettes qui possèdent Azille dans leurs favoris. Continuez à partager l'information communale. Invitez vos proches et vos voisins à télécharger l'application qui est gratuite et est un moyen simple pour être informés en temps réel.

A savoir

Etat civil

Naissances

Le 12 octobre 2024 est née **Noûr MOUATASSIM** de Soriana VASILKOVIC et de Billele MOUATASSIM.

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Le 21 octobre 2024 est né **Adam, Marius, Aimé ROQUEFORT** de Johanna LEBOURGEOIS et de Marc ROQUEFORT.

Toutes nos félicitations aux heureux parents

Décès

Le 6 novembre 2024 est décédée **Anne-Marie CA-THALA** née le 31 mars 1940 à Luc-sur-Orbieu.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Le 7 novembre 2024 est décédé **Henri MAHE** né le 10 août 1936 à Hénanbihen.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Le 28 novembre 2024 est décédée **Léodie Marthe MILHAU** née le 12 novembre 1934 à Narbonne

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Le 29 novembre 2024 est décédée **Marie-Renée MARTY** née le 21 mars 1929 à La Redorte

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Le 30 novembre 2024 est décédée **Marie-Rose CA-NOVAS** née le 15 décembre 1938 à Caunes-Minervois.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Le 13 décembre 2024 est décédé **Maxime GARCIA** né le 13 mars 1936 à Narbonne.

Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Recensement



Notre commune est concernée cette année par le **recensement qui se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025**. 3 agents recenseurs vont donc être en charge du recensement sur la commune. Il s'agit d'Alexandre MURILLO, Sandrine DIMARD et d'Isabelle ESTEVE. Chacun sera porteur d'une carte officielle. Ils seront nos seuls interlocuteurs.

Merci à tous de votre participation.

Récupération des sapins de Noël



En partenariat avec le COVALDEM, la municipalité met en place une aire de récupération des sapins de Noël place de la gare du 27 décembre au 14 janvier. Les sapins seront broyés par le COVALDEM le 15 janvier. Vous pourrez récupérer les végétaux broyés sur place.

Noël à la cave coopérative



Les fêtes de Noël approchent à grands pas et la cave coopérative nous propose de découvrir ses coffrets cadeaux prêts à offrir ou personnalisables avec les vins de votre choix.

Vous pourrez participer à la tombola de Noël jusqu'au 24 décembre et tenter ainsi de gagner les meilleures cuvées ! La tombola est gratuite pour tout achat de vin. N'hésitez plus !

Utilisation des bornes de recharge électrique



Les bornes de recharge des voitures électriques ont été utilisées 40 fois depuis leur installation en avril

2024. Pour mémoire, elles sont installées place des cordeliers et accessibles 24h/24.

Nouvelle entreprise à Azille



L'INSTANT DOUCEUR
Institut de Beauté - Onglerie

L'Instant Douceur est un institut de beauté situé à Jouarres (Azille) qui dispense tous les soins esthétiques possibles. La prise de RDV se fait soit par téléphone au 0772144874

soit directement en ligne via Booksy (en tapant L'Instant Douceur Azille) ou par mail :

instant.douceur@hotmail.com

L'institut est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 16h30 et le samedi de 8h30 à 14h00. Les soins peuvent être dispensés à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer ou avec un bébé en bas âge.